

## PRÉFECTURE DU VAL DE MARNE

DIRECTION DE LA COORDINATION DES POLITIQUES PUBLIQUES  
ET DE L'APPUI TERRITORIAL

BUREAU DE L'ENVIRONNEMENT ET DES  
PROCÉDURES D'UTILITÉ PUBLIQUE

# AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Commune de la Queue-en-Brie

### Ouverture d'enquête publique relative à la création d'un nouveau cimetière

Il sera procédé du **lundi 14 mai 2018 au vendredi 15 juin 2018 inclus**, pendant 33 jours consécutifs, à une enquête publique environnementale relative à la création d'un nouveau cimetière - route du pont Banneret - à La Queue-en-Brie.

Les pièces du dossier de l'enquête seront tenues à la disposition du public au centre technique municipal situé 12-14 route de Brie 94510 La Queue-en-Brie pendant toute la durée de l'enquête.

Le dossier d'enquête ainsi que l'avis d'enquête seront consultables en ligne sur le portail internet des services de l'Etat dans le Val-de-Marne à l'adresse suivante :

<http://www.val-de-marne.gouv.fr/publications/AOEP-avis-d-ouverture-d-enquetes-publiques>.

Le dossier d'enquête sera également consultable sur un poste informatique à la préfecture du Val-de-Marne (direction de la coordination et de l'appui territorial – bureau de l'environnement et des procédures d'utilités publiques - 3ème étage-pièce 348), aux jours et heures habituelles d'ouverture de la préfecture.

Monsieur Jean-Pierre MAILLARD, géomètre-expert en retraite, exercera les fonctions de commissaire enquêteur et siègera au centre technique municipal situé 12-14 route de Brie 94510 à La Queue-en-Brie, aux dates suivantes :

- **jeudi 17 mai 2018 de 14 h à 17 h**
- **samedi 2 juin 2018 de 9 h à 12 h**
- **vendredi 15 juin 2018 de 14h à 17h**

pour recevoir toute personne intéressée par le projet de création d'un nouveau cimetière.

Un registre à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par ses soins, y sera également déposé par le commissaire enquêteur.

Pendant la durée de cette enquête, les observations du public pourront être consignées :

- soit sur le registre ouvert à cet effet au centre technique municipal situé 12-14 route de Brie – 94 510 La Queue-en-Brie
- soit en les adressant par écrit à la mairie de la Queue-en-Brie à l'attention de M. le Commissaire Enquêteur qui les annexera au registre d'enquête.
- soit sur la boîte fonctionnelle de la préfecture du Val-de-Marne à l'adresse suivante :  
[pref-environnement@val-de-marne.gouv.fr](mailto:pref-environnement@val-de-marne.gouv.fr)

A l'expiration de l'enquête, le commissaire enquêteur transmettra le registre et le rapport accompagnés de ses conclusions motivées et avis au préfet du Val-de-Marne (DCPPAT/BEPUP). Le rapport et les conclusions seront tenues à la disposition du public, pendant un an à compter de la clôture de l'enquête, à la mairie de la Queue-en-Brie, à la préfecture du Val-de-Marne (DCPPAT/BEPUP), à la sous-préfecture de Nogent-sur-Marne aux heures aux jours habituels d'ouverture au public et sur le portail internet des services de l'Etat dans le Val-de-Marne à l'adresse suivante :

<http://www.val-de-marne.gouv.fr/publications/AOEP-avis-d-ouverture-d-enquetes-publiques>

**NE PAS RECOUVRIR AVANT LE 16 JUIN 2018**